

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Conseil d'Administration | Le budget final de Paris 2024 excédentaire d'au moins 26,8 million d'euros

12 décembre 2024



Le Conseil d'Administration de Paris 2024 s'est tenu jeudi 12 décembre 2024, à la Maison du sport français, siège du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Paris 2024 et ses parties prenantes ont adopté le dernier budget du projet, présentant un excédent d'au moins 26,8 millions d'euros. Ce Conseil d'Administration a également été l'occasion de présenter le bilan environnemental et climatique des Jeux de Paris 2024 : l'engagement de diviser par deux l'empreinte carbone des Jeux a été tenu.

Adoption du dernier budget de Paris 2024 : un excédent d'au moins 26,8 millions d'euros reversé au bénéfice du sport à la liquidation du Comité d'Organisation

Le Conseil d'Administration de Paris 2024 a adopté le budget pluriannuel final du Comité d'organisation au terme de la cinquième et dernière révision budgétaire. Après le succès populaire, opérationnel et sportif des Jeux Olympiques et Paralympiques, **Paris 2024 va dégager un budget excédentaire d'au moins 26,8 millions d'euros**, avec des revenus de 4.480,7 M€ pour des dépenses de 4.453,9 M€.

La trajectoire financière adoptée a été établie sur des bases volontairement prudentes et conservatrices, basée sur les recettes certaines et toutes les dépenses possibles - même quand elles n'ont pas encore été engagées. **Le dernier budget de Paris 2024 comprend ainsi un dispositif de provisionnement protecteur** constitué pour couvrir les derniers risques résiduels et aléas potentiels. Tout ou partie pourra être libéré à la liquidation du Comité d'Organisation et venir enrichir l'excédent présenté à date.

Cet excédent budgétaire d'au moins 26,8 millions d'euros sera reversé au bénéfice du sport, à la liquidation du Comité d'organisation.

Un succès budgétaire permis par une très forte dynamique de recettes

Avec 12,1 millions de billets vendus, Paris 2024 a enregistré des recettes records de billetterie et d'hospitalité qui ont matérialisé le succès des Jeux. Avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 1.489 M€, **Paris 2024 dépasse ainsi de +348 M€ son objectif de recettes de billetterie et d'hospitalité défini au moment de la candidature.**

L'objectif de partenariats domestiques, le plus élevé jamais connu pour l'organisation d'un événement en France, a lui aussi été dépassé de +150 M€, atteignant un montant total de 1.238 M€.

Cette forte hausse des recettes additionnelles (+18% par rapport au budget prévisionnel défini lors de la candidature), issues essentiellement de ressources privées, **a permis de couvrir intégralement les dépenses supplémentaires engagées par le Comité d'Organisation.**

Des coûts maîtrisés malgré l'inflation et l'extension du périmètre du projet

Concernant les dépenses de Paris 2024, leur hausse est la plus faible (+17% par rapport au budget prévisionnel défini lors de la candidature) enregistrée par un Comité d'Organisation des Jeux de l'ère moderne entre la candidature et la livraison des Jeux. Au moins une moitié de ces dépenses supplémentaires est liée au choc mondial d'inflation intervenu début 2022, à un moment clé pour le Comité d'Organisation alors qu'il lui restait près de 90% de son budget à dépenser.

L'autre moitié des dépenses supplémentaires est à imputer à une extension du périmètre du projet. D'une part, des dépenses supplémentaires se sont imposées au Comité d'Organisation, par exemple pour renforcer les dispositifs de sécurité à la charge de l'organisateur en lien avec l'évolution du contexte sécuritaire et l'aggravation des menaces. Par rapport aux moyens prévus en candidature, 100 M€ supplémentaires ont été engagés soit 10 fois plus de ressources allouées que Londres 2012. **D'autre part, des dépenses supplémentaires engagées par Paris 2024 ont été des investissements gagnants pour le projet.**

Des dépenses supplémentaires engagées pour renforcer l'ambition, le rayonnement et l'attractivité du projet

Des dépenses supplémentaires engagées par Paris 2024 ont permis de renforcer l'ambition, le rayonnement et l'attractivité du projet. Le choix de faire des cérémonies d'ouverture dans la ville a fait rayonner la France et Paris dans le monde comme jamais auparavant. Elles ont permis d'engager le dernier Partenaire Premium de Paris 2024 et de renforcer l'enthousiasme autour des Jeux. A titre d'exemple, au lendemain de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques, les ventes de billets olympiques ont bondi de 26% et celles de billets paralympiques de 83%.

L'ajout de quatre sports additionnels dont 3 nouveaux et urbains pour renouveler, diversifier et rajeunir le public des Jeux a, lui, contribué au succès de la billetterie et à la mobilisation des partenaires. **Des investissements dans des projets innovants d'engagement du public** comme le Club Paris 2024, les carrés des supporters, le Parc des Champions, le label *Terre de Jeux 2024*, le *Marathon pour tous* ont permis de faire des Jeux un succès populaire.

Paris 2024 avait aussi pris des engagements d'héritage et de responsabilité sociale et sociétale vis-à-vis du pays hôte : un programme d'héritage dont le coût a presque triplé depuis le budget de candidature ; des dépenses pour tenir l'engagement de livrer des Jeux plus responsables vis-à-vis de l'environnement et du climat ; et un important programme culturel mis en place pendant les Jeux pour rapprocher sport et culture.

Paris 2024 en capacité de soulager ses parties prenantes d'une partie de leurs engagements financiers

Au total, **la part des subventions publiques (204,1 millions d'euros) s'établit à moins de 5% du budget total du Comité d'Organisation et était intégralement fléchée vers le financement des Jeux Paralympiques** pour promouvoir les athlètes paralympiques et un changement de regard sur le handicap en France. Les concours publics représentent moins d'un tiers du coût des Jeux Paralympiques, contre 50% dans les éditions précédentes

Compte tenu de ses bons résultats budgétaires, **Paris 2024 ne fera pas appel aux différents financements, à hauteur de 43 M€ au total, que les parties prenantes publiques lui avaient garantis en cas de besoin.**

Paris 2024 n'aura ainsi pas à appeler auprès de l'Etat la garantie accordée en contrepartie du maintien d'un objectif ambitieux **face au risque d'une potentielle moindre performance de la billetterie paralympique, pour un montant de 12 M€.** Paris 2024 n'aura pas davantage à appeler la garantie résiduelle de l'Etat accordée pendant la candidature au titre des recettes de loterie (13 M€).

Paris 2024 ne sollicitera pas les subventions complémentaires que la Ville de Paris (7,5 M€), la Région (5 M€) et la Métropole du Grand Paris (5 M€) s'étaient engagées à soumettre à leurs assemblées respectives en cas de dégradation de l'équilibre économique des Jeux Paralympiques.

Par ailleurs, **Paris 2024 aura la capacité d'appliquer la clause d'intéressement prévue dans les contrats avec le CNOSF et le CPSF**, et de leur rétrocéder, avant répartition de l'excédent, une part de la hausse des revenus commerciaux intervenue depuis la candidature, **soit 9 M€ au total.**

L'objectif de réduire de moitié l'empreinte carbone des Jeux atteint

Ce Conseil d'Administration a également été l'occasion de présenter le bilan environnemental et climatique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 (voir en pièce-jointe).

L'engagement phare de diviser par deux l'empreinte carbone des Jeux a été tenu puisque le bilan carbone de Paris 2024 présente une réduction de -54,6% des émissions carbone par rapport à la moyenne des éditions de Londres 2012 et Rio 2016 (Tokyo 2020 n'est pas pris en compte car l'édition s'est tenue sans spectateurs internationaux).

Avec son concept de Jeux dans la ville et ses infrastructures temporaires au pied des plus beaux monuments, Paris 2024 a proposé **un modèle de livraison plus circulaire et plus respectueux de l'environnement.** Avec la location de l'immense majorité du matériel,

les dons aux associations ou au mouvement sportif français, le succès des braderies des Jeux ou encore la plateforme de seconde vie destinée aux professionnels, jamais un Comité d'Organisation n'avait mis une telle attention à la seconde vie des équipements et ressources utilisées pour les Jeux.

Les objectifs de réduction des déchets, des quantités de plastique à usage unique utilisées dans la restauration ou encore de protection de la biodiversité ont eux-aussi été atteints.

Si les grands résultats des actions pour **des Jeux plus responsables sur le plan économique et social** ont déjà été détaillés au Conseil d'Administration d'octobre 2024, la publication du rapport Durabilité et Héritage est aussi l'occasion de compléter ce bilan avec les réalisations en matière d'inclusion sociale. Au total, Paris 2024 dénombre **plus de 1,5 million d'heures d'insertion réalisées sur ses marchés entre mars et septembre 2024 pour plus de 6 700 bénéficiaires**, 9 forums emploi « Les Jeux recrutent » organisés et 181 000 emplois mobilisés dans le cadre des Jeux.

[Lire cet article dans son intégralité](#)

A propos de Paris 2024

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 a pour mission, dans le respect du contrat de ville hôte signé entre le Comité International Olympique (CIO), le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et la Ville de Paris, de planifier, d'organiser, de financer et de livrer les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le premier événement sportif au monde avec un impact médiatique incomparable. Ils rassemblent 10 500 athlètes olympiques et 4 400 athlètes paralympiques, provenant respectivement de 206 et 184 délégations réparties sur les cinq continents. Ils sont suivis par plus de 13 millions de spectateurs et des milliards de téléspectateurs du monde entier à travers plus de 100 000 heures de diffusion TV. Ils constituent, parmi tous les événements mondiaux sportifs, économiques ou culturels, un événement inégalé, dont la puissance démultiplie les impacts.

Créé en janvier 2018, le comité d'organisation est présidé par Tony Estanguet, triple champion olympique. Il est administré par un Conseil d'Administration (CA), qui réunit l'ensemble des membres fondateurs du projet : le CNOSF, la Ville de Paris, l'Etat, la

Région Île-de-France, le CPSF, la Métropole du Grand Paris, le Conseil départemental de Seine Saint-Denis, les représentants des collectivités locales concernées par les Jeux, de la société civile et des partenaires sociaux.